

Sainte Hermine,
Le 29/03/2023.

Service Public Assainissement Non Collectif
Affaire suivie par DUCROT LAURENT
Tél. : 02.51.30.51.15.
Email : spanc@sudvendeelittoral.fr

Monsieur JACQUELIN PHILIPPE
Madame JACQUELIN NICOLE
3 RUE DU BOURNEAU
85400 CHASNAIS

Objet : Rapport de contre visite à la visite de fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif
N/Réf. : Dossier n°08419

P.J. : Photographies de l'installation et des ouvrages.

Madame, Monsieur,

Suite à la contre visite au contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des différents éléments constatés après la visite de l'un de notre contrôleur sur votre parcelle le 29/03/2023.

Le diagnostic à la parcelle de votre filière d'assainissement non collectif a pour but de vérifier les points suivants :

- La présence d'une installation assainissement non collectif,
- L'accessibilité à tous les tampons de visite des ouvrages,
- La vérification du bon état des installations et des ouvrages, et notamment le degré de corrosion des ouvrages de prétraitement et de traitement,
- La vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- La vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse,
- La vérification de l'entretien des ouvrages de prétraitement,
- La présence ou non de nuisances environnementales et sanitaires,
- La vérification qu'aucune plantation n'existe sur le périmètre du système de traitement et dans un rayon de trois mètres.

